SPARTAN CHEMICAL COMPANY, INC. SIMDUT FICHE SIGNALÉTIQUE

SECTION I: RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

IDENTIFICATEUR DU PRODUIT **TOUGH DUTY N/B**

USAGE DU PRODUIT : Nettoyant et dégraisseur polyvalent toute surface de qualité industrielle

NOM DU FABRICANT ET L'ADRESSE NO. DE TELEPHONE EN CAS D'URGENCE

800/537-8990 888/314-6171 (24 Heures)

Spartan Chemical Company, Inc. INFORMATIONS SUR LE PRODUIT

1110 Spartan Drive, Maumee, OH 43537 USA 800/537-8990

SECTION II : INGRÉDIENTS DANGEREUX							
NO. CAS	% W	NOM(S) CHIMIQUE(S)	MPT mg/m³	VLE LECT mg/m ³	Plafond mg/m ³	DL50	CL50

68991-48-0 1-5 Ethoxylate d'alcool Non établies Non disponible Non disponible

SECTION III: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

POINT D'ÉBULLITION DENSITÉ $(H_20 = 1)$ % DE SOLIDE SUR LA MASSE

100°C (212°F) 1.005 1-5

PRESSION DE LA VAPEUR TAUX D'ÉVAPORATION POINT DE CONGÉLATION

Non disponible Non établie (acétate de butyle = 1) < 1

DENSITÉ DE LA VAPEUR (AIR = 1) SOLUBILITÉ DANS L'EAU

Non établie Complète

APPARENCE ET ODEUR pН

11.5-12.0 Liquide orange, odeur de fleurs Non disponible COEFFICIENT DE RÉPARTITION EAU/HUILE **ÉTAT PHYSIQUE**

Non disponible Gaz__ LiquideX Solide

SECTION IV: RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

SEUIL DE L'ODEUR

Sans objet

POINT D'ÉCLAIR MÉTHODE DE DÉTERMINATION LIMITE D'INFLAMMABILITÉ

 $> 100^{\circ}\text{C} (212^{\circ}\text{F})$ ASTM - D56 Non établie

MOYENS D'EXTINCTION CONDITIONS D'INFLAMMABILITÉ TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION Sans objet Sans objet

Eau, CO₂ ou produit chimique en poudre

PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUSE DONNÉES SUR L'EXPLOSIBILITÉ

Non établis

INSTRUCTIONS SPÉCIALES EN CAS D'INCENDIE

Utilisez l'appareil respiratoire de art de l'auto-portrait-contained pour la protection respiratoire maximum. Refroidissez les récipients feu-exposés avec le jet d'eau.

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION

Le produit ne soutient pas la combustion. Employez s'éteindre des médias appropriés pour le feu environnant.

SECTION V: RÉACTIVITÉ

STABILITÉ: STABLE X CONDITIONS D'INSTABILITÉ

CONDITIONS DE RÉACTIVITÉ

Non établies

Non établies

INCOMPATIBILITÉ (SUBSTANCES À ÉVITER) Oxydants forts

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUSE Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone

SECTION VI: PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

VOIES DE PÉNÉTRATION PRINCIPALES: Contact oculaire, Contact avec la peau, Ingestion, Inhalation

LIMITES D'EXPOSITION

Non établies pour ce produit

EFFETS D'UNE EXPOSITION AIGUË:

CONTACT OCULAIRE: Entraîne une irritation des yeux accompagnée de symptômes tels que douleur, rougeur et gonflement.

INGESTION: Nocif en cas d'ingestion. Les symptômes peuvent inclure: nausée, diarrhée et troubles intestinaux.

CONTACT AVEC LA PEAU: Entraîne une irritation de la peau accompagnée de symptômes tels que douleur, rougeur et gonflement.

INHALATION: Respirer des vapeurs ou du brouillard risque d'entraîner une irritation des voies respiratoires.

EFFETS D'UNE EXPOSITION CHRONIQUE

Contient de la monoéthanolamine susceptible de provoquer des troubles du foie et des reins avec une exposition répétée.

Propriété irritante Sensibilité au produit Cancérogénicité

Risque de provoquer une irritation de la peau et des yeux Non disponible Non

Effets toxiques sur la reproduction Tératogénicité Mutagénicité Effets toxiques synergitiques

Non disponibles Non disponible Non disponible Non disponibles

SECTION VII: MESURES PRÉVENTIVES

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNELLE / MESURES D'INGÉNIERIE:

Porter des gants imperméables en caoutchouc ou équivalent et des lunettes anti-éclaboussures. Fournir une bonne aération générale. Un système de ventilation locale peut être nécessaire pour certaines opérations. Si les limites d'exposition (cf. Section II) ne peuvent être maintenues par la ventilation, envisager l'utilisation d'un respirateur homologué NIOSH adapté aux conditions d'utilisation et produits chimiques en Section II.

MESURES EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT: De petites quantités peuvent être évacuées dans un égout sanitaire. Des quantités plus importantes doivent, par contre, être ramassées à l'aide d'un matériau absorbant inerte et évacuées conformément aux réglementations en vigueur.

MÉTHODES POUR DISPOSER DES DÉCHETS: Assurer la conformité aux réglementations en vigueur.

MÉTHODE DE MANUTENTION : Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas avaler. Éviter respirer le brouillard du produit. Laver abondamment après toute manipulation.

EXIGENCES D'ENTREPOSAGE : Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne pas congeler. Ne pas entreposer à des températures supérieures à 49 °C (120 °F). Conserver hors de la portée des enfants.

RENSEIGNEMENTS D'EXPÉDITION : Aucun Non-Hazardous Products

SECTION VIII: PREMIERS SOINS

YEUX : Rincer à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles cornéennes. Consulter un médecin.

PEAU: Enlever les vêtements contaminés. Rincer à la eau pendant au moins 15 minutes. Appeler un médecin si l'irritation persiste. Laver les vêtements contaminés avant toute réutilisation.

INGESTION: Ne pas provoquer de vomissement sauf indication contraire de la part d'un médecin ou d'un centre antipoison. Boire d'un ou deux verres d'eau pour diluer. Consulter un médecin. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne qui a perdu connaissance.

INHALATION : En cas d'irritation respiratoire ou d'étourdissement, amener à l'air frais. Appeler un médecin si l'irritation persiste.

SECTION IX: RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION

TOUGH DUTY N/B

DATE D'ÉMISSION: Juin 1, 2015 REMPLACE: Juin 8, 2012

APPROVÉ PAR Ronald T. Cook/ Manager Regulatory Affairs/ Spartan Chemical Company, Inc.

NUMERO DE TÉLÉPHONE 800/537-8990